Comité de programmation du Pays de Saintonge Romane

Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 5 mars 2020

A l'Abbaye aux Dames

Etaient présent-e-s, Mesdames et Messieurs les membres du comité de programmation :

Membres Publics (7)

BARREAUD Sylvain	Président de la communauté de Commune Cœur de	Titulaire
DUBOIS Jacques	Maire Adjoint de Tesson	Suppléant
LAGUERRE Christian	Conseiller Municipal à Chermignac	Suppléant
MARGAT Alain	Maire de Corme Royal	Titulaire
MASSIAS Yves	Maire de Jazennes	Titulaire
MORDANT Jean-Pierre	Conseiller Municipal de Gémozac	Titulaire
SAGOT Jean-Pierre	Vice-président de la Communauté d'agglomération de	Titulaire

Membres Privés (9)

BARRAUD Jean-Michel	Membre du GAL 2007-2013	Suppléant
BESSAGUET Alain	Président de l'association court-circuits	Suppléant
BOUTINET Jean-Jacques	Auto-entrepreneur	Suppléant
COASSIN Gérard	Personne Qualifiée	Titulaire
CROC Pascale	Productrice fermière en agriculture biologique	Titulaire
DAUTRY-AUTIN Eva-Maria	Coordinatrice de l'association TERDEV	Titulaire
RIALLAND Valérie	Référente Territorial du GAB 17	Titulaire
ROBERT Vincent	Directeur de l'APMAC	Titulaire
SEBERT-BADOIS Christine	Présidente de la route « Trésors de Saintonge »	Titulaire

Membres excusés

BITON Dominique	Association Patrimoine de St Sauvant / foyer rural	Suppléant
BOITARD Yannig	Animateur commercial chez Brunet Drouillac	Titulaire
CARPENITO Esperita	Membre de l'association Saintes à vélo	Suppléante
DE MINIAC Daniel	Maire de La Clisse	Suppléant
GRENON Jean-Claude	Président du Pays de Saintonge Romane	Titulaire
MACHEFERT Patrick	Maire de Soulignonnes	Suppléant
MAJEAU Stéphane	Adjoint au Maire de Plassay	Suppléant
OCTEAU Laurent	Représentant de la chambre d'agriculture 17	Titulaire
QUERE-JELINEAU Caroline	Productrice fermière	Suppléante
ROBERT Michel	Maire adjoint de Nancras	Suppléant
ROUAUD Michel	Président de l'association Saint-Fiacre	Titulaire
SOULET Bruno	Comédien et metteur en scène	Suppléant

Invités

DURAND Aurélien	Directeur du Pays de Saintonge Romane
GEORGES Isabelle	Coordinatrice LEADER, Région Nouvelle-Aquitaine

Equipe technique : LEBLAY Boris, Animateur Gestionnaire LEADER
Nombre de votants : 15 (9 du collège privé, 6 du collège public). En tant que suppléant de monsieur Jean-Pierre MORDANT, monsieur Jacques DUBOIS n'a pas pris part aux votes.

Le double quorum est donc respecté.

L'ordre du jour est le suivant :

- Introduction
- Remplacement des membres démissionnaires
- Désengagements, point de situation sur l'évolution des dossiers
- Fonds complémentaires
- Avis en opportunité du projet « Réhabilitation d'une nouvelle mairie et mise en place d'un réseau de chaleur» porté par la Mairie de Beurlay.
- Avis en opportunité du projet « Sensibilisation à la transition énergétique » porté par le Pays de Saintonge Romane
- Echanges avec Frédéric Saint-Pol, Directeur Adjoint de l'Abbaye aux Dames
- Voyage sonore dans l'Abbaye aux Dames

(Lors de la réunion, ce séquençage a été modifié et les projets présentés en opportunité ont été étudiés avant les autres points)

Introduction

Monsieur Sylvain BARREAUD ouvre la réunion en remerciant les membres présents de leur participation. Il informe que cette réunion « allégée » en termes de dossiers à étudier en opportunité et en programmation permet de consacrer du temps pour voir et échanger sur les réalisations de l'Abbaye aux Dames qui ont été possibles grâce au programme LEADER.

Remplacement des membres démissionnaires

Suite aux démissions de trois membres, les membres du comité de programmation ont voté à l'unanimité la recomposition du comité comme suit :

Collège privé : 12 titulaires

Titulaires		Suppléants	
NOM	**Prénom**	**NOM**	**Prénom**
BARRAUD	Jean-Michel	CARRAU	Nathalie
BOITARD	Yannig	BOUTINET	Jean-Jacques
HAPIOT	Benoit	Vacant	
COASSIN	Gérard	TINCHANT	Sébastien
CROC	Pascale	QUERE-JELINEAU	Caroline
DAUTRY-AUTIN	Eva-Maria	CARPENITO	Esperita
AUDOIN	Thomas	Vacant	
OCTEAU	Laurent	RADIN	Philippe
RIALLAND	Valérie	BRANGER	Véronique
ROBERT	Vincent	SOULET	Bruno
ROUAUD	Michel	BESSAGUET	Alain
SEBERT BADOIS	Christine	BITON	Dominique

Collège public : 8 titulaires

Titulaires		Suppléants	
NOM	**Prénom**	**NOM**	**Prénom**
ABEDIAYE	Laetitia	Vacant	
BARREAUD	Sylvain	MACHEFERT	Patrick
CLASSIQUE	Jean-Claude	LAGUERRE	Christian
GRENON	Jean-Claude	ROBERT	Michel
MARGAT	Alain	Vacant	
MASSIAS	Yves	MAJEAU	Stéphane
MORDANT	Jean-pierre	DUBOIS	Jacques
SAGOT	Jean-Pierre	De MINIAC	Daniel

Monsieur Sylvain BARREAUD rappelle que cette composition sera de nouveau modifiée prochainement suite aux élections municipales. Même si la recomposition du collège public n'entraine pas systématiquement un renouvellement des membres du collège privé, ces derniers ont réaffirmé dans un tour de table leur intérêt à continuer à participer au comité de programmation.

Désengagement et Evolution des dossiers

Il arrive que le montant programmé, donc voté par le comité de programmation, et le montant effectivement payé au porteur de projet soient différents (dépenses inéligibles, formules de calcul, etc.).

Le comité de programmation doit être informé de cette différence et voter la réintégration de ces fonds engagés mais non alloués dans l'enveloppe financière du programme. Cette procédure est appelée « désengagement » des fonds. Aussi, les montants à désengager suivants ont été soumis au vote.

Projet	Porteur	Montant programmé	Montant Payé	Montant à désengager
Le Batia	SARL O'SENS	36 000.00 €	35 999.96 €	0.04 €
Sentier d'interprétation	Mairie Villars les bois	20 000.00 €	13 865.80 €	6 134.20 €
Animation 2016	PSR	84 063.26 €	81 463.40 €	2 599.86 €

Les membres du comité de programmation ont validé à l'unanimité le désengagement de ces fonds.

Suite à la présentation de l'évolution des dossiers (annexe 1 diapo 7 et 8) les membres ont échangé avec Isabelle GEORGES, coordinatrice LEADER à la Région Nouvelle-Aquitaine concernant leurs

inquiétudes sur la consommation des crédits. Celle-ci a confirmé que la Région avait l'ambition de faire bénéficier le territoire de l'ensemble des crédits. Elle a également confirmé que les taux d'engagements et de paiements de ce comité de programmation étaient plutôt bons, en comparaison avec des programmes LEADER d'autres territoires de la région. De plus, elle a rappelé que les dates de clôture du programme 2014-2020 ont été repoussées à fin 2023, voir 2024.

Concernant l'articulation entre les deux programmations, Isabelle GEORGES a indiqué que le tuilage n'est pas encore bien défini et qu'un règlement de transition est en cours de rédaction au niveau de l'U.E.

Fonds Complémentaires

(Voir annexe 1, diapo 9)

Avis en opportunité

« Réhabilitation d'un bâtiment pour y transférer les services de la Mairie et mise en place d'un réseau de chaleur » porté par la Mairie de Beurlay

Le projet est présenté par Monsieur Gérard GANDAUBER - Maire de Beurlay et Madame Julie PANNETIER – Architecte du Cabinet « Atelier PARC ».

(Voir la Fiche du Projet et le diaporama de présentation en annexe 2)

Les échanges entre les membres du comité de programmation et le porteur de projet ont porté sur les sujets suivant :

- La genèse du projet et la pertinence du réseau de chaleur :
    - La chaufferie bois a été intégrée dès le début du projet de rénovation. Une étude économique et énergétique (comparaison avec d'autres possibilités) est venue confirmer le choix de ce mode de combustible. Une étude complémentaire a également permis de montrer la pertinence de profiter de travaux de rénovation de la voirie pour installer un réseau de chaleur pour alimenter des bâtiments voisins.
- Le dimensionnement de la chaufferie et du réseau de chaleur :
    - La puissance de la chaufferie alimentera pour moitié les bâtiments externes. Elle a été dimensionnée pour satisfaire les besoins du bâtiment de la Mairie et des autres bâtiments.
- La part des co-financements de l'Etat, du département et de la région dédiés au réseau de chaleur ?

- Pour la Dotation d'Equipements pour les Territoires Ruraux (DETR) de l'Etat, le réseau n'est pas inclus dans l'assiette de cofinancement. Pour la Région Nouvelle-Aquitaine et le département, il s'agira de vérifier que le financement inclus les dépenses pour le réseau de chaleur. Le fond LEADER prendra en compte cette dépense si elle est cofinancée.

- Les retombées économiques sur le territoire :
  - L'entreprise TABARD située sur la ZAC de Beurlay a été retenue pour l'approvisionnement des granulés.
- Les difficultés techniques d'allier la performance énergétique et le respect des obligations d'un périmètre protégé au titre des monuments historiques (dit ABF : Architectes des Bâtiments de France).

Monsieur Barreaud rappelle que ce projet rentre parfaitement dans le cadre du programme TEPOS porté par la CDC Cœur de Saintonge.

Le débat entre les membres du comité de programmation a porté sur le manque de chiffrage des économies énergétiques sur les bâtiments « hors mairie ». En effet, la présentation montre des performances énergétiques bien meilleures que les normes pour le bâtiment de la Mairie, mais ne donne aucune information sur les autres bâtiments qui seront alimentés par le réseau de chaleur.

Les membres se sont accordés sur le fait que ce financement se base aussi sur la confiance dans l'efficacité du futur réseau de chaleur lorsque les bâtiments « hors mairie » seront connectés.

Note obtenue : 9.47/12 (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 8/12). Il s'agit de la moyenne des notes des 15 membres votants.

Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Montant réservé 65 000 €

« Sensibilisation à la transition énergétique » porté par le Pays de Saintonge Romane

Le projet est présenté par Monsieur Aurélien DURAND – Directeur du Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane.

(Voir la Fiche du Projet et le diaporama de présentation en annexe 3)

Les échanges entre les membres du comité de programmation et le porteur de projet ont porté sur les sujets suivants :

- La faiblesse des moyens par rapport à l'ambition proposée de développer la transition énergétique sur le territoire. Il a été précisé que les actions proposées ne sont qu'une première étape. Les actions de sensibilisation du Pays auprès du grand public s'inscrivent dans le cadre de la semaine européenne du Développement Durable qui est organisée par le collectif Saintonge Durable et non le Pays de Saintonge Romane.

- La prise en compte des porteurs de projets privés (association, entreprises) dans la démarche du Pays de Saintonge Romane de sensibilisation. Ces publics n'ont pour l'instant pas été ciblés par le Pays dans le cadre de ce projet. Mais il a été proposé au Pays d'aller plus loin dans cette démarche pour atteindre les entreprises, les porteurs de projets et favoriser le déclenchement de financements et donc de projets sur le territoire.

Note obtenue : 10.53/12 (pour être retenu, il faut obtenir au minimum 8/12). Il s'agit de la moyenne des notes des 15 membres votants.

Les membres du comité de programmation ont décidé d'approuver le projet. Ils considèrent que ce projet s'intègre dans la stratégie du programme LEADER.

Montant réservé 1968 €

Echange avec Frédéric Saint-Pol de l'Abbaye aux Dames

(Voir le diaporama de présentation en annexe 4)

Compte-rendu modifié validé par Sylvain BARREAUD, Président du GAL, le ????